ARCHIVES MAIRIE

Numéro 69

MAIRIE
30440 ST ROMAN DE CODIERES

TÉL : 04 67 81 30 50

mairiestroman@orangefr

Bulletin Communal

Année 2012 Date de parution décembre



Ecole de Bouvet : Lucienne Dupont, Nadine Buisson, Francis Sauzet, Yvan Lapierre en 1958

Dans ce numéro :

Le mot du maire

Conseil municipal du 4 décembre 2012

Informations diverses

Le mot de la « rédac'chef »



Petit Papa noël ! Cette année tu peux être fier de l'équipe municipale. Ils ont tous été très sages (enfin presque) : ils n'ont raté aucune réunion importante, où s'ils l'ont fait c'est avec une excuse valable, ils ne ce sont trop chamaillés, ont bien rebouchés leurs stylos, c'est pourquoi je me permets de te demander deux ou trois trucs :

En premier lieu beaucoup d'argent pour les habitants de la commune de St Roman, pas de maladie, beaucoup de sourires vrais, du travail pour ceux qui en souhaitent, et enfin, pas de changement de maire avant les prochaines élections.

Petit papa Noël si la tache demandée te paraît trop rude, inutile de nous envoyer des boites de chocolats nous n'en avons que faire , ce que nous voulons c'est un monde juste et une bonne entente entre les hommes !

Joyeux Noël à tous de la part de la commission information et à l'année prochaine pour de nouvelles aventures communales

Compte rendu du conseil municipal du 4 décembre 2012 (extraits)

Nous rappelons que le compte-rendu officiel dans le registre des délibérations est consultable en mairie.

Le 4 décembre 2012 à 20h30, le conseil municipal de la commune régulièrement convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence du maire, Luc Villaret.

Absent excusé : Philippe Pibarot qui donne procuration à Adrienne Lautric

Après lecture et approbation de la délibération du 24 septembre 2012, le premier point à l'ordre du jour est consacré à :

Demande de subvention au conseil général du Gard

Pour les années 2012.2013.2014 au titre de la dotation de solidarité 10 500 € nous sont alloués (Matériel bergerie etc.....)
Au titre de la FDE, 14 000 € pour les aménagements extérieurs.
Voté à l'unanimité

Demande de participation financière à l'AGANTIC

Adrienne Lautric nous expose les activités de cette association qui sont de la « compétence » de notre Communauté de .Communes. qui la subventionne pour cela. Notons que cette association est venue deux fois dans l'été au village pour des journées d'animation autour des jeux de société, du sport, de la musique et de la danse. Certaines activités ne sont pas prises en charge et l'AGANTIC appelle à la participation les communes du périmètre de la Communauté de communes. Le conseil municipal après en avoir délibéré vote à l'unanimité une subvention exceptionnelle de 200 € -

Tarifs de location de la bergerie de Trescol

Un règlement intérieur « standard » a été rédigé par Nathalie.
Des tarifs d'utilisation ont été proposés aux conseillers.. Il a été rappelé que le but de la commune n'était pas de faire des bénéfices mais d'assurer les frais de fonctionnement et l'amortissement du matériel.
Ces premières propositions sont susceptibles d'être modifiées. Chaque conseiller est parti avec un exemplaire du règlement et la charge d'étudier plus spécifiquement les tarifs si besoin est.

Compte rendu du conseil municipal du 4 décembre 2012…suite..

Ces premières propositions sont susceptibles d'être modifiées. Chaque conseiller est parti avec un exemplaire du règlement afin d'étudier plus spécifiquement les tarifs si besoin est.
Il a été décidé que la bergerie ne sera pas allouée d'ici à la fin avril 2013 aux demandes extérieures.

Délibération pour le soutien au projet de Sonia Médina Ortéga

Luc Villaret nous rappelle les démarches entreprises depuis bientôt un an concernant la construction d'un atelier de travail de 45 m2 au lieu dit La Coste :

Un premier dossier de permis de construire avec un avis favorable de la mairie, a dans un premier temps été déposé auprès de la DDTM. S'en est suivi un refus signé par les services de la préfecture

A la suite de ce refus, un recours gracieux a été envoyé par Sonia appuyé par un courrier. Ce recours n'a pas abouti.
Le maire est allé soutenir ce dossier auprès de la DDTM.
A la suite de cet entretien, Sonia a déposé une nouvelle demande de permis assortie d'une délibération du conseil municipal qui a été votée à l'unanimité.

Point sur l'éco-hameau

Avant-projet plutôt favorable lors d'une réunion récente avec Mme Raux de la DDTM qui nous oblige à la contribution d'architectes conseil ; cinq nous sont proposés par ses soins mais nous préférons l'avis des architectes avec qui nous avons déjà travaillé pour les logements sociaux et la bergerie. Conseil également d'une étude de la SEMA pour les eaux de ruissellement (bassin de rétention éventuel). L'état des lieux de nos Cévennes schisteuses et granitiques ne semble pas justifier cet équipement. A voir. Une nouvelle réunion est prévue avec tous les architectes.

Conseil municipal du 4 décembre 2012 ...suite...

Natura 2000

Nicole Caillat a participé à une réunion d'élaboration des objectifs Natura 2000 sur la zone. En particulier, la protection de l'aigle de Bonelli et du vautour percnoptère..... pour la reproduction qui a lieu au printemps et la protection de leur environnement.
Les propriétaires de la zone sont libres ou non d'adhérer à la charte, incités pour cela par des avantages fiscaux (taxe foncière) donc, plutôt en faveur des gros propriétaires.
La charte fait appel à la participation des communes en tant qu'animatrice. Nous ferons donc un courrier pour proposer notre implication (ce qui nous fournira un moyen de contrôle).

Questions et informations diverses :

- Luc Villaret nous fait état de l'avancement des projets du groupement forestier : Ce dernier, doit rembourser à l'état 154000 € , la moitié des ventes possibles à effectuer dans 15 ans, début de la phase d'exploitation.
  En attendant, l' autorisation est donnée de récupérer le bois à terre sur des « layons » définis par la commune, suivant le nombre de personnes intéressées.
  Des coupes de bois peuvent être vendues : à voir avec le gérant du groupement forestier.

- Un appel d'offre pour les assurances a été lancé par la mairie :

Nous ne revenons pas sur le débroussaillage qui a fait l'objet de plusieurs informations dans les bulletins précédents mais le maire nous fait part des nouvelles réglementations en ce qui concerne le brûlage des végétaux **« coupés »** qui seront possibles dorénavant du 16 septembre au 14 juin sauf en cas de sécheresse, avec déclaration d'incinération visée par la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures30

TRAIL Octobre 2012 3ème édition

Réussite pour cette troisième édition du « trail », le temps médiocre annoncé a sûrement découragé pas mal de participants, leur famille et amis accompagnateurs.

C'est quand même une centaine de coureurs répartis sur les trois épreuves qui ont pris le départ des 30 km, 10 km et 9 km de randonnée, pendant que Philippe Pibarot déambulait « sous la pluie » avec un groupe de courageux.

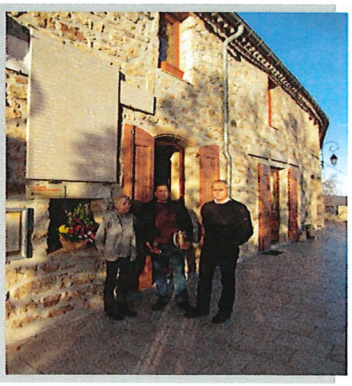
Le Trail labellisé cette année « Gard pleine nature » sera peut être classé au « challenge du Gard » l'année prochaine, ce qui représentera un atout supplémentaire en terme de participation. Nous avons déjà eu un frémissement dans les engagements puisque quelques pointures de la spécialité sont venues gagner, à savoir pour les 30 km, Thierry Sabatier et Anne Marie Skora et pour les 10 km, Eric Gelly, pompier à Sumène.



Notons la participation courageuse et honorable des habitants de St Roman, Erent et Marie Françoise Lock ainsi que Béatrice Lefebvre qui ont déjà repris l'entraînement pour l'année prochaine. Un grand merci à tous les bénévoles qui se sont investis à fond pour la réussite de cette journée.

Célébration du 11 novembre

Comme tous les ans la municipalité a honoré les anciens combattants par la pose d'une gerbe sous la plaque commémorative à la mairie avec les personnes présentes sur le moment.



L'espace culturel

La bibliothèque sera fermée
du 26 au 29 décembre 2012.

Réouverture le mercredi 02/01/2013 avec de nouveaux horaires:

Mercredi	16H30	18 H
Vendredi	16H	18 H
Samedi	15H30	17H30

L'échange des DVD est prévu le lundi 7/01/13

Tous les DVD devront être rendus pour
le samedi 05 janvier 2013,

La Brasucade



Un moment partagé à travers un tournoi de belote. Belote et rebelote pour l'année 2013,avis aux amateurs.
Un moment partagé à travers la châtaigne, tourne et retourne au coin du feu.; la saucisse grillée, la dégustation de fromages de brebis et de chèvres accompagnée de tranches de pain et des gâteaux ; tout cela fait maison.
Un moment partagé à travers un saxophone, des chants d'ici et d'ailleurs.
A l'année prochaine !

Inscriptions sur les listes électorales

Jusqu'au 31/12/2012, vous pouvez venir en mairie munis de votre carte d'identité pour l'inscription sur les listes électorales.
Aucun scrutin n'est prévu en 2013, mais sait-on jamais ?.



Recensement militaire



Dès 16 ans, les filles et les garçons doivent venir en mairie s'inscrire sur les listes de recensement militaire. Cette démarche est obligatoire et nécessaire pour pouvoir prétendre à l'inscription de tous les examens, même celui du permis de conduire.
A la suite de cette inscription une journée du citoyen est organisée par le service des armées.

Emploi du feu, écobuage

Nous vous rappelons que tout emploi du feu est soumis à déclaration en mairie.
Des amendes sont distribuées aux contrevenants. Soyez vigilants !

Stationnement à Sumène et Ganges

Certains d'entre nous se sont faits avoir : à Sumène le stationnement est réglementé et limité sur le parking devant la poste.
A Ganges sur le plan il faut impérativement mettre le disque, distribué gratuitement à la mairie de Ganges.





Avec un peu d'avance afin ne pas interférer dans les vacances scolaires, la municipalité a convié petits et grands à un après-midi récréatif. Projection cinéma pour les plus grands (merci à Josette) et contes de Noël , pour les plus petits qu'Odette Salery, a réussi à captiver. Suivirent friandises, tartes aux pommes et gâteaux divers qui composaient l'essentiel du goûter. Chacun est reparti avec son petit cadeau pour affronter dès le lendemain la semaine de classe qui reste à faire.



Les vœux du Maire et de la municipalité

Le 6 janvier 2013 à 11 heures à la Bergerie de Trescol, notre commune vivra plusieurs évènements importants. Bien sûr comme à l'accoutumée, le maire et les conseillers municipaux présenteront leurs vœux à la population, qui seront couplés avec l'inauguration de la bergerie de Trescol et l'ouverture de l'exposition de photos anciennes initiée par le comité des fêtes en partenariat avec la mairie., et le Conseil Général du Gard.
Venez nombreux !

A quelques jours de noël et du réveillon, où il est de coutume de se retrouver en famille et entre amis, la mairie vous souhaite de bons moments de convivialité et d'échange. De nombreuses informations vous sont données dans ce bulletin communal. Les perspectives d'actions que la commune compte mettre en place pour l'année à venir seront développées lors des vœux du maire.. A cette occasion nous inaugurerons cette salle polyvalente et une exposition de photographies vous sera proposée. Celle-ci nous donnera à voir des clichés pris sur la commune des années 1910 à 1970.En attendant bonnes fêtes à tous.

Luc Villaret

Merci à Sylvie Fenétrier qui a pris en charge les colis de Noël



